

**Bienvenue au Hub,
l'événement va
commencer**

30





BANQUE des
TERRITOIRES



Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires

11 mai 2023

Hub

des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires



Les Rencontres du Hub

Jeudi 11 mai 2023

De 09h00 à 10h30

**Le défi des précipitations
extrêmes et du risque
d'inondations**

Introduction



Gil Vauquelin

*Directeur de la transition écologique et énergétique à
la **Banque des Territoires***



Stéphanie Bidault

*Chargée de la gestion des risques et des crises à
l'Association des maires de France et des
présidents d'intercommunalité (AMF)*

Photo d'Arnaud Février pour l'AMF



Yann Deniaud

*Responsable du secteur d'activités risques naturels au sein du **Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)***



Jean-Luc Nuel
Directeur de projets chez Nîmes Métropoles

Pluies extrêmes : retour d'expérience d'un territoire

Nîmes sous les eaux le 03 octobre 1988

❑ **03 Octobre 1988 :** > 420 mm en 8h $I_{max1h} = 90 \text{ mm}$ $Q \sim 20 \text{ à } 25 \text{ m}^3/\text{s}/\text{km}^2$
Estimation Période de retour : entre 200 et 500 ans (9 morts – 610 M€₁₉₈₈ de dégâts)

❑ **61 crues entre 1334 et 2006 dont 15 crues avec des hauteurs d'eau supérieures à 1m**

❑ **8 Septembre 2005 :** 256 mm en 19h $I_{max1h} = 59 \text{ mm}$ $Q \sim 10 \text{ m}^3/\text{s}/\text{km}^2$
Période de retour estimée : 25 ans

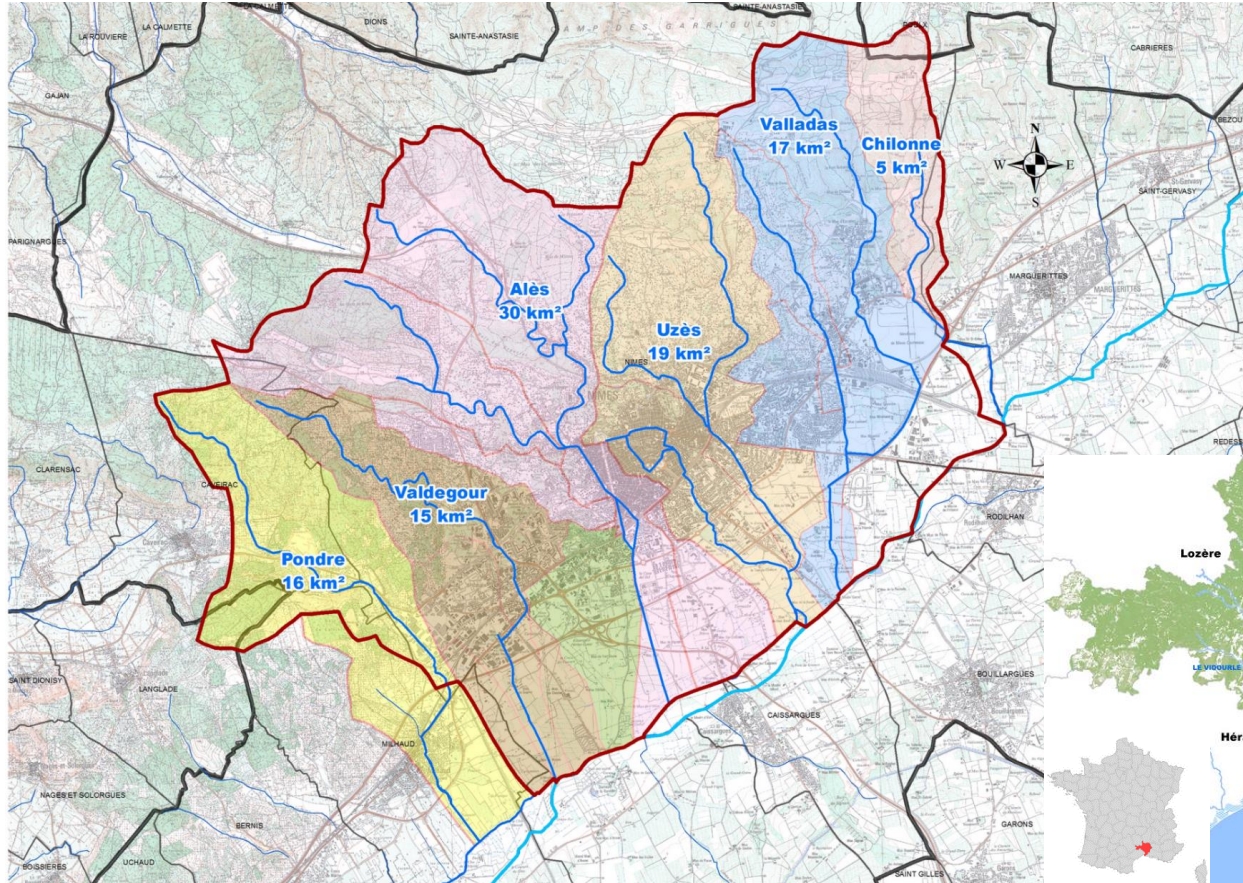
❑ **10 Octobre 2014 :** 245 mm en 11h $I_{max1h} = 101,6 \text{ mm}$ $Q \sim 10 \text{ m}^3/\text{s}/\text{km}^2$
Période de retour estimée : 25 ans



Inondation du centre-ville de Nîmes
Carrefour de la SERNAM – 03 oct. 1988

Pluies extrêmes : le « point chaud » de l'arc méditerranéen

Des espaces hydrologiques réduits concentrant de forts enjeux

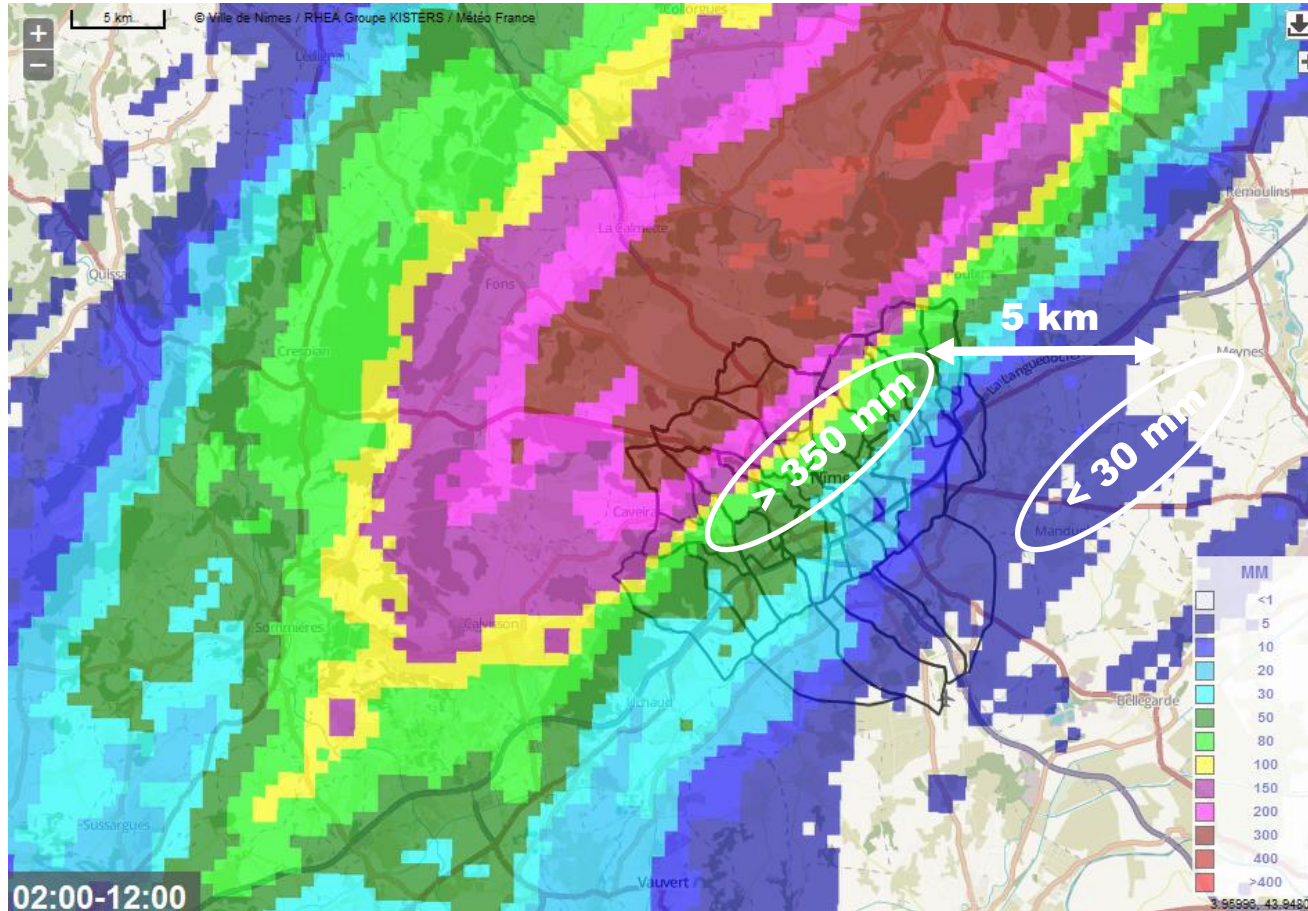


A Nîmes, sont en zone inondable

- 👉 40 % de la population (soit 70 000 personnes)
- 👉 18 000 bâtis
- 👉 6 000 activités
- 👉 190 ERP

Pluies extrêmes : le « point chaud » de l'arc méditerranéen

Des espaces hydrologiques réduits soumis à une forte variabilité spatiale des pluies



Cumul de pluie du 10 oct. 2014 (en mm)
Ville de Nîmes / RHEA-Kisters / Météo-France

Pluies extrêmes : le « point chaud » de l'arc méditerranéen

Des débordements de cours d'eau qualifiés de ruissellement vu les échelles spatiales concernées



Crue du cadereau d'Alès –
10 oct. 2014
Vidéosurveillance de la ville
de Nîmes

Pluies extrêmes : une adaptation du territoire au long cours

Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) = outil des synergies locales et nationales

Le Plan de Protection Contre les Inondations (PPCI) – 1990 - 2006

- programme de 165 M€ de travaux (suite à évaluation 1999) hors protection 03 oct. 1988
- 69 M€ d'investissements réalisés soit 4 M€ / an en moyenne

Le PAPI I Nîmes Cadereaux - 2007 - 2014

- Objectif de protection : 08 sept. 2005 centré (Q 40 ans ?) ► 240 M€ d'investissements sur les cours d'eau
- 87 M€ d'investissements réalisés en 8 ans soit près de 11 M€ / an en moyenne
- dont 75 M€ de travaux d'aménagements de cours d'eau

Le PAPI II Nîmes Cadereaux - 2015 - 2021

- 87 M€ d'investissements réalisés en 8 ans soit 11 M€ / an en moyenne
- dont 68 M€ de travaux d'aménagements de cours d'eau

Le PAPI 3 Vistre - 2022 - 2028

- Programme prévisionnel de 126 M€ d'investissements à réaliser en 7 ans
- dont 100 M€ de travaux d'aménagements de cours d'eau (84 M€ sur Nîmes)



Pluies extrêmes : une adaptation du territoire au long cours

Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) = outil des synergies locales et nationales

PAPI 2 Vistre et Nîmes - Période 2015 – 2022

97 M€ d'actions cofinancés en 8 ans soit 12 M€ / an



130 € / Habitant en Zone Inondable / an



41 € / Habitant / an

*Porteurs et
Maîtres d'ouvrage*

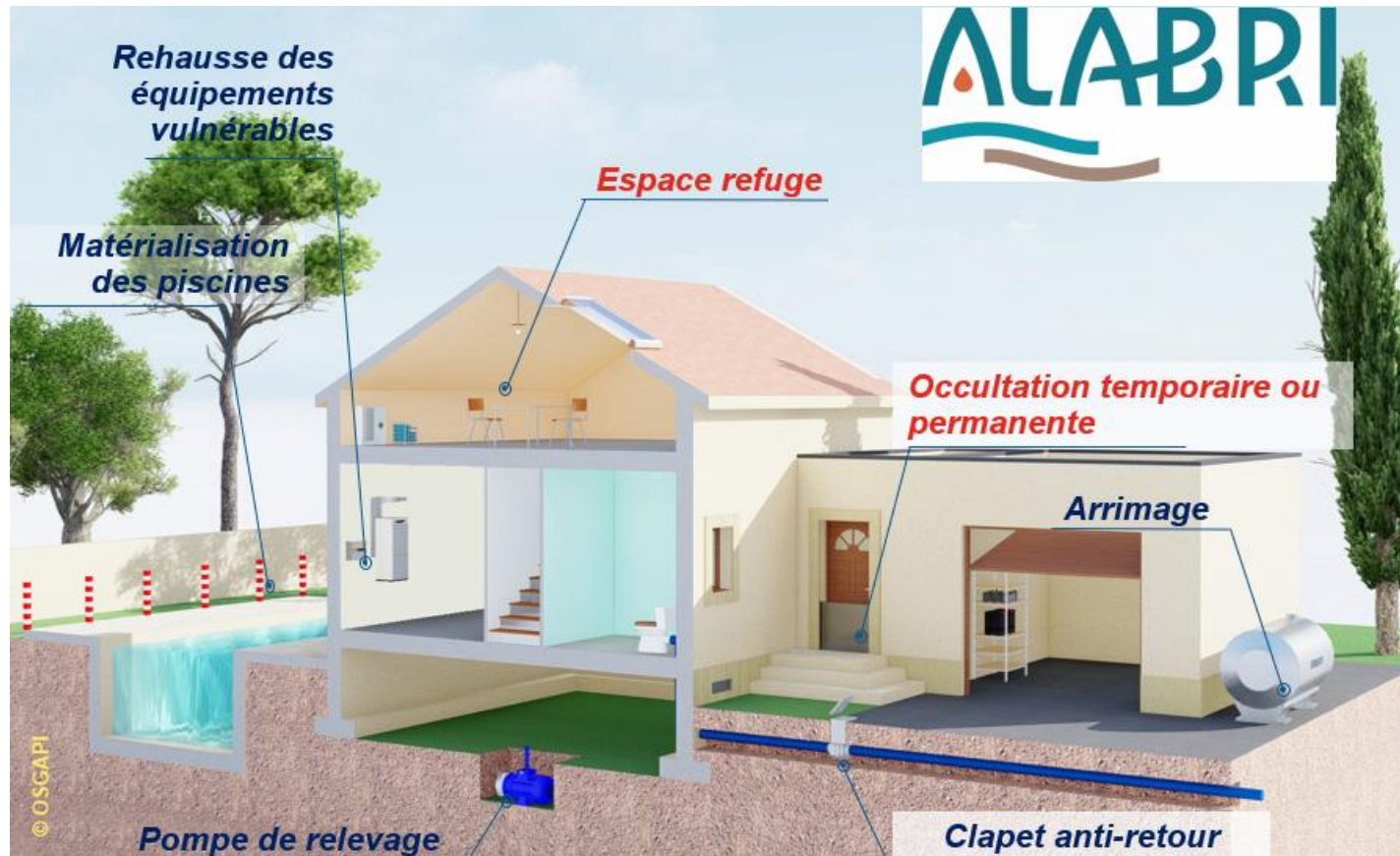


Cofinancement : 50 à 80%



Pluies extrêmes : le citoyen acteur de sa résilience

Les démarches ALABRI (© EPTB Gardons) : Accompagnement à L'Adaptation de votre Bâti au Risque Inondation



De 2015 et 2022, sur le territoire du bassin versant du Vistre :

- ✓ 5 500 diagnostics de logement (15% des logements en ZI)
- ✓ 450 opérations de travaux

Objectif 2023-2027 :

- ✓ 8 000 diagnostics
- ✓ 1 740 réalisations de travaux

Pluies extrêmes : le citoyen acteur de sa résilience

Les démarches ALABRI (© EPTB Gardons) : Accompagnement à L'Adaptation de votre Bâti au Risque Inondation

**Diagnostic gratuit
pour le particulier**



Exemple d'espace refuge



Exemple de batardeau

Travaux pris en charge à hauteur de



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

80%



20%*



5%



15%

** Foyers modestes ou très modestes*



Estelle Le Bihan-Chauvin

*Cheffe de projets secteur public local et projets complexes au sein du Département du Développement de la Direction des Prêts à la **Banque des Territoires***

Accompagnement de la thématique Eau

Différentes modalités

En appui méthodologique, avec par exemple le Guide d'aide à la prise de compétence GEMAPI

En financement d'ingénierie territoriale, notamment dans le cadre du Fonds Vert

- élaboration de stratégies / émergence de projets.
- ingénierie pour la réalisation des projets / ingénierie pré-opérationnelle pour faciliter le passage à l'action

En partenariat et complémentarité avec les Agences de l'eau

Au travers de la Mesure 41 du Plan Gouvernemental sur l'Eau (Parcours et Prêts)

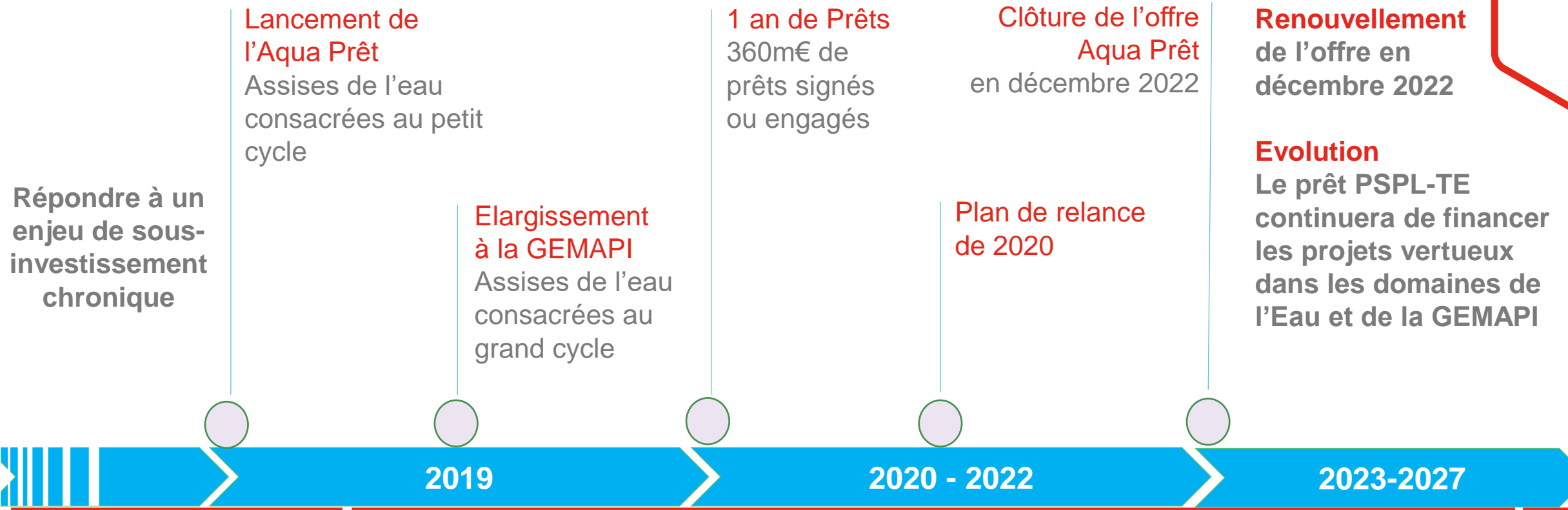
En financement par prêts sur Fonds d'Epargne :

- Prêt au Secteur Public Local - Transformation Ecologique (PSPL-TE)
- Prêts dans le cadre des Programmes de rénovation urbaine : Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain

Prêt Secteur Public Local – Transformation Ecologique sur l'EAU

2019 : Offre « Aqua Prêt » créée pour accélérer l'investissement dans les infrastructures de l'eau et de la GEMAPI

Offre renouvelée



PSPL-TE « Eau » : les emprunteurs

Contreparties publiques éligibles

Elles peuvent être exonérées de garantie, selon leur niveau de risque.

- **collectivités territoriales et groupements ;**
- *groupement de coopération sanitaire de droit public comportant au moins un EPS ;*
- **établissements publics locaux ;**
- **établissements publics nationaux.**

Dont : syndicats mixtes, établissements publics de santé, établissements publics universitaires, agences de l'eau, associations syndicales autorisées, grands ports maritimes, ports autonomes, Société du Grand Paris, chambres consulaires... OPH et EPSMS

Contreparties privées éligibles

Elles nécessitent une garantie 100% des sommes dues (capital, intérêts, frais).

- **entreprises publiques locales (SEM, SPL, ...)** ;
- *groupement de coopération sanitaire de droit privée comportant au moins un EPS ;*
- *toute structure juridique (association, centre de lutte contre le cancer, ...) portant directement un projet (validé par l'ARS) d'un établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) ;*
- *fondations reconnues d'utilité publique, ;*
- *associations reconnues d'utilité publique ;*
- **sociétés réalisant l'investissement dans le cadre d'un marché de partenariat (PPP) ou d'une délégation de service public (DSP), sous conditions**

...

PSPL-TE « Eau » : les opérations

Le PSPL-TE finance les infrastructures de long terme et les subventions aux projets éligibles

Le PSPL-TE finance des projets d'investissement concourant aux objets suivants (1^{er} février 2023) :

- Gestion des espaces et milieux aquatiques (GEMA),
- Prévention des inondations et submersions (PI) & Protection
- Restauration des cours d'eau et réseaux hydrographiques (GEMAPI)
- Désimperméabilisation, pour atteindre 100% d'infiltration ou l'absorption des 10 premiers millimètres de pluie

Et pour mémoire,

- Gestion des eaux pluviales,
- Service d'eau potable (au sens du CGCT 2224-7), Assainissement (au sens du CGCT 2224-8), Réutilisation des eaux usées traitées (REUT), Irrigation des cultures.

En revanche les prêts sur fonds d'épargne ne peuvent pas être mobilisés pour financer des budgets annuels, pour des projets déjà réalisés ou pour refinancer d'autres prêts.

PSPL-TE « Eau » : les opérations

Financement des infrastructures de long terme

Offre renouvelée
jusqu'au 31
décembre 2027

Sur ressources



Livret A



BEI



Au service des territoires
et des exportations

SFIL

Inscrites dans une démarche vertueuse

Stratégie
patrimoniale



Schéma directeur, PTGE
Plans d'actions, PPI

Bonnes
pratiques



Sispea, Astee...

Partenariats



Agences
de l'eau...

Taux variable du Livret A

Maturités des prêts en cohérence avec la durée de vie
des objets financés

25 à 60
ans

en cohérence la
durée de vie des
objets financés

100%

du besoin d'emprunt
50%
dans le cadre d'une DSP/
PPP / marché public

Taux variable

TLA
+0,40%

Taux fixe BEI (hors privé)

Maturités **15, 20 ou 25 ans**
en cohérence la durée de vie des
objets financés

Taux Fixe
cf. Barème mensuel

Taux fixe SFIL (hors privé)

Maturités **25, 30, 35 ou 40 ans**
en cohérence la durée de vie des
objets financés

Taux Fixe
Actualisé chaque mois



BANQUE des
TERRITOIRES



Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires

**Le défi des précipitations extrêmes
et du risque d'inondations**

Hub

des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires



Les Rencontres du Hub

Jeudi 11 mai 2023

De 09h00 à 10h30

**Le défi des précipitations
extrêmes et du risque
d'inondations**



banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr

